

FICHE PROGRAMME

Habilitation électrique BS – Intervention BT élémentaire — Recyclage

Remettre à jour les connaissances et les bons gestes de vos salariés déjà habilités BS, et renouveler leur titre.



DURÉE	EFFECTIF	FORMAT	PRÉREQUIS	VALIDATION
7h 1 jour	1 à 8 stagiaires	Intra dans vos locaux	Initiale suivie même symbole	Avis préalable à l'habilitation

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- 1 Actualiser ses connaissances sur les dangers de l'électricité
- 2 Revoir les limites des habilitations BS
- 3 Corriger les écarts de pratique et les automatismes risqués
- 4 Raccorder sur un circuit en attente
- 5 Réagir en cas d'accident ou d'incendie

Public concerné

Salariés déjà habilités BS dont le titre arrive à échéance (3 ans) ou qui reprennent l'activité après une interruption de plus de 6 mois.

Prérequis : Avoir suivi une formation initiale de même nature (BS) : condition de validité du recyclage (ED 6127). Maîtrise du français écrit et parlé.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

- Code du travail, art. R4544-9 et R4544-10 (habilitation, formation préalable)
- Norme NF C 18-510 (2012) et ses amendements A1 (2020) et A2 (2023)
- INRS ED 6127 « L'habilitation électrique » (déc. 2020)
- Décret n° 2010-1118 du 22 septembre 2010 (prévention du risque électrique)

Pourquoi former vos équipes ?

Maintenir l'habilitation à jour

L'employeur doit s'assurer que ses salariés habilités restent formés : le recyclage l'atteste.

Éviter les automatismes

Les gestes répétés deviennent routiniers : la remise à niveau corrige les écarts.

Gagner en autonomie

Les petites interventions sont traitées sans attendre l'électricien.

Nos engagements

- ✓ Formateurs issus du terrain
- ✓ Formation dans vos locaux, sur vos situations réelles
- ✓ Groupes réduits : chacun pratique
- ✓ Devis sous 48 h, session sous 2 semaines

Programme détaillé

1 jour de recyclage : retour d'expérience, mise à jour et au moins 3 h de pratique (minimum INRS ED 6127).

Théorie 50 %

Pratique 50 %

01 Retour d'expérience et mise à jour

- Retour d'expérience : incidents, presque-accidents et pratiques des stagiaires
- Rappels : effets du courant, domaines de tension, zones d'environnement
- Évolutions de la réglementation et des matériels
- Opérations autorisées au BS et limites

02 Pratique (3h minimum)

- Analyse des risques avant intervention
- Séparation, condamnation et vérification d'absence de tension (VAT)
- Remplacement d'une lampe, d'une prise, d'un interrupteur, d'un fusible
- Raccordement sur attente et remise sous tension

MÉTHODES & MOYENS

- Pédagogie active : 50 % de pratique
- Platine pédagogique BT : disjoncteurs, prises, lampes, interrupteurs
- Vérificateur d'absence de tension (VAT)
- EPI : gants isolants, écran facial, outillage isolé
- Balisage, nappe isolante, cadenas de consignation

ÉVALUATION

- Évaluation des savoirs : QCM d'au moins 15 questions, 70 % de bonnes réponses
- Évaluation des savoir-faire en situation : au plus 2 erreurs mineures, aucune erreur majeure
- Questionnaire de satisfaction à chaud

VALIDATION

Attestation de fin de formation et avis après formation remis à l'employeur, qui renouvelle le titre d'habilitation BS.

INTERVENANTS

Formateurs justifiant d'au moins 3 ans d'expérience dans le domaine de tension concerné, habilités et formés à la pédagogie des adultes.

MODALITÉS PRATIQUES & ACCÈS

Lieu	Intra-entreprise : dans vos locaux, partout en France
Tarif	Sur devis personnalisé selon contexte (effectif, lieu, dates)
Inscription	Sur devis, par téléphone ou e-mail. Convention et convocation envoyées avant la session.

Délai d'accès	Sous 2 semaines après acceptation du devis
Maintien des acquis	Recyclage recommandé tous les 3 ans, 2 ans en pratique occasionnelle (NF C 18-510)
Accessibilité	Ouverte aux personnes en situation de handicap, adaptation étudiée au cas par cas. Référent handicap : Gilles Dazzi.

Un projet de formation ? Devis personnalisé sous 48 h.

06 74 46 66 41 · contact@vitalforma.fr · www.vitalforma.fr